



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100022

## Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut Montaigne intitulé « Adapter la formation de nos ingénieurs à la mondialisation » et consistant à mettre en place des modules pratiques « création d'entreprise » abordant notamment les questions de valorisation de l'innovation, de protection intellectuelle et de levée de fonds. Il lui demande donc son avis sur la proposition.

## Texte de la réponse

L'ensemble des écoles d'ingénieurs incluent aujourd'hui des modules de formation relatifs à la création d'entreprises ainsi que des modules d'initiation à la recherche, à la recherche-développement et à sa mise en application dans les secteurs de l'industrie. La mise en oeuvre de telles formations fait partie des critères d'évaluation établis et retenus par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) lors de l'examen des dossiers de demande d'habilitation à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. La CTI s'attache à recommander aux écoles d'améliorer les formations relatives à la création d'entreprises et est également très soucieuse de la capacité des écoles à établir un lien entre la recherche et ses applications dans le monde industriel. Des cours de droits et d'économie sont également dispensés aux élèves ingénieurs dans le cadre de leur formation obligatoire aux sciences humaines économiques et sociales. Par ailleurs, de nombreuses écoles d'ingénieurs participent, à côté d'universités, d'écoles de commerce, de collectivités territoriales et de chambres de commerce et de l'industrie aux 20 pôles entrepreneuriat labellisés, financés et pilotés par le ministère de l'enseignement supérieur, celui de l'économie et la caisse des dépôts et consignations. Ces pôles ont pour objectifs de sensibiliser les étudiants à l'esprit d'entreprise, de les former au monde de l'entreprise et d'accompagner des projets de création d'entreprises.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100022

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Apprentissage et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2011, page 1386

**Réponse publiée le :** 7 juin 2011, page 6069